

A propos de la notion d'identité en psychologie

Le terme identité a une valeur conceptuelle importante et un usage étendu. Si on ne veut pas substantialiser la notion à l'excès, on peut, au niveau le plus général, concevoir l'identité comme un ensemble de mécanismes de régulation par lesquels un individu gère consciemment ou non la conception ou la définition qu'il a de lui-même. Cette gestion de la conception de soi concerne essentiellement :

- la similitude et la différence par rapport à autrui, individus ou groupes (sentiment d'unicité, identification),
- la similitude à soi-même dans le temps (gestion du changement personnel, rester soi-même tout en changeant ; sentiment de continuité),
- l'homogénéité et l'hétérogénéité des différents aspects de soi (par exemple, discordance entre attitudes et comportements ou variation des comportements en fonction du contexte ; sentiment d'unité) et enfin
- la valeur que s'accorde l'individu (estime de soi).

Dans le contexte de ce dossier, c'est la première dimension de l'identité qui est en question : la conception de soi par référence à des groupes sociaux. Chaque individu se définit, entre autres, par la similitude et la différence qu'il perçoit entre ses propres caractéristiques et les caractéristiques de groupes sociaux ; cette part de l'identité individuelle est classiquement désignée par l'expression "identité sociale".

L'identité sociale d'un individu est plus ou moins complexe selon le nombre et l'intrication des groupes auxquels il se réfère pour sa propre définition ; elle est plus ou moins envahissante et prééminente (hiérarchie des références) selon que les aspects d'individuation, de singularité personnelle, sont subordonnés ou non aux identifications groupales ; elle est plus ou moins choisie ou subie selon la volonté de l'individu, mais aussi selon les assignations groupales dont il est l'objet et qu'il ne peut pas nécessairement contrôler ; elle peut être revendiquée, affirmée, défendue, mobilisée, à des degrés et par des moyens divers, comme source de valorisation personnelle ou de défense contre la dévalorisation.

Si l'on précise encore, il est question, dans certains articles de ce dossier, d'identité culturelle et parfois d'identité ethnique. Cela signifie alors que les groupes de référence sont désignés, par le chercheur, comme étant des groupes culturels ou des groupes ethniques. On peut questionner la légitimité ou la validité scientifique de ces termes en tant que concepts sociologiques ou administratifs mais, à vrai dire, les individus interrogés dans les enquêtes ne se posent pas vraiment, quant à eux, la question de l'ontologie de leur groupe ; ils n'ont aucun mal à dire et à penser « nous les vietnamiens » ou « nous les arméniens ».

Sur le plan méthodologique, les outils (échelles, questionnaires, etc.) visent alors à évaluer la force de cette identification à un groupe donné, soit en termes de sentiment d'identité (je me sens, je me considère...maghrébin), soit en termes de comportement. Dans ce dernier cas, les personnes interrogées se décrivent par référence à une liste de traits ou de pratiques considérés, par le chercheur, comme spécifiques d'un groupe culturel donné. Cette liste résulte elle-même de travaux antérieurs. On peut, avec les mêmes moyens, étudier les sentiments ou les comportements identitaires induits par l'appartenance à des entités collectives (pour ne pas dire des groupes) définies sur une base autre que culturelle. Par exemple, on peut évaluer la force et les corrélats d'une identité locale (je me sens...marseillais) ou, à une autre extrémité, d'une identité nationale (je me sens...français).

Les identités s'emboîtent et s'intriquent certainement de façon nettement plus confuse que ne le laissent croire nos découpages. Mais c'est le but de ces travaux que de démêler (ils n'y parviennent pas toujours) les réseaux de signification dans lesquels elles sont prises.

Michel Piolat

Faire Savoirs

n° 5 - décembre 2005

Sciences humaines et sociales en région PACA



Sociétés

Hommes

Sciences

Le creuset marseillais

Coordination : André Donzel et Alain Moreau

Paul Cuturello & Christian Rinaudo

Mise en image et mise en critique de la Côte d'Azur

Synthèse de recherche

Patrick Perez & Fabienne Soldini

Les bibliothèques marseillaises, consommation culturelle et production de mixité sociale

Carole Rostagni :

Justice pénale et opinion publique. Nouvelles réflexions sur la présomption d'innocence

Swanie Potot

Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe

Fournier, P., & Mazzella, S.,

(s/dir, 2004). Marseille, entre ville et ports

Les destins de la rue de la République. Paris : La Découverte